

DOSSIER DE CANDIDATURE LYCEE

Année scolaire 2020-2021

SECTION BINATIONALE ESABAC

**Le dossier d'inscription est à déposer au secrétariat de l'établissement souhaité en 1<sup>er</sup> vœu par l'élève avant le 31 mars 2020.**

Niveau demandé : classe de

Langue vivante 2 demandée :

Anglais     Allemand     Espagnol     Autre

Pour les élèves entrant en Première ou Terminale générale, enseignements de spécialité demandés :

Arts

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales / langue demandée

Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie     Mathématiques     Numérique et sciences informatiques

Littérature et langues et cultures de l'Antiquité     Physique chimie     Sciences et vie de la Terre

Sciences de l'ingénieur     Sciences économiques et sociales

**Certaines langues, enseignements de spécialité et enseignements optionnels peuvent ne pas être proposés dans le cursus demandé. Il est impératif de se renseigner auprès de l'établissement demandé.**

CANDIDAT

NOM  Prénom

Né(e) le

**Vœux d'affectation**

**Établissement(s) demandé(s) : Il est conseillé d'émettre plusieurs vœux (voir en fin de dossier la liste des sections parisiennes de lycée).**

Vœu 1	Vœu 2	Vœu 3
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**A joindre obligatoirement au dossier de candidature :**

- Photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours,
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année 2018-2019,
- Photocopie du livret de famille ou acte de naissance de l'élève,
- Deux justificatifs de domicile de moins de trois mois parmi cette liste : dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu ou dernier avis d'imposition, titre de propriété ou contrat de bail en cours de validité, attestation CAF, attestation de sécurité sociale, attestation d'assurance logement,
- Fiche de recensement de vœux sur les cursus à recrutement particulier (Annexe 1).

## ÉLÈVES DOMICILIÉS À PARIS

Pour l'admission en **classe de Seconde**, les élèves parisiens doivent saisir leurs vœux d'affectation en section binationale dans le téléservice « AFFECTATION POST-3<sup>ème</sup> » avant le 22 mai 2020. Il est rappelé que les vœux portant sur des cursus à recrutement particulier doivent impérativement figurer en tête de liste, faute de quoi ils ne pourront être pris en compte pour l'affectation. Si le dossier de candidature en section binationale fait apparaître plusieurs choix d'établissements, ces vœux devront être hiérarchisés selon le même ordre dans le téléservice « AFFECTATION POST-3<sup>ème</sup> ».

Pour l'admission dans les autres niveaux, le dépôt du dossier de candidature dans l'établissement du 1<sup>er</sup> voeu suffit. Les élèves déjà scolarisés dans un lycée parisien n'ont pas d'autre formalité à remplir.

## ÉLÈVES NON DOMICILIÉS À PARIS :

Pour l'admission en **classe de Seconde**, les élèves non domiciliés à Paris doivent saisir leurs vœux d'affectation en section binationale dans le téléservice « AFFECTATION POST-3<sup>ème</sup> » avant le 22 mai 2020. Il est rappelé que les vœux portant sur des cursus à recrutement particulier doivent impérativement figurer en tête de liste, faute de quoi ils ne pourront être pris en compte pour l'affectation. Si le dossier de candidature en section binationale fait apparaître plusieurs choix d'établissements, ces vœux devront être hiérarchisés selon le même ordre dans le téléservice « AFFECTATION POST-3<sup>ème</sup> ». Les familles devront formuler par anticipation, au cas où la candidature en section binationale serait refusée, une demande d'affectation dans un lycée de secteur selon la procédure prévue dans leur académie de résidence.

**LE DOSSIER COMPLET** devra être retourné au secrétariat du lycée demandé en 1<sup>er</sup> voeu avant le :

**31 mars 2020**

**Les dossiers incomplets et hors délais ne seront pas examinés**

Conformément à l'article D421-143-3 du code de l'Éducation et à la note de service n° 2011-034 du 22-2-2011, sont pris en considération pour l'admission dans ce cursus le niveau dans la langue concernée et la motivation de l'élève. Les sections binationales Abibac, Bachibac et Esabac ainsi sont ouvertes, à l'entrée en classe de Seconde aux élèves susceptibles d'atteindre le niveau B1 du CECRL avant l'entrée en classe de Première ; à l'entrée en Première aux élèves ayant atteint le niveau B1 du CECRL. La candidature de l'élève sera donc étudiée au sein du lycée demandé en 1<sup>er</sup> voeu, sur la base de ces critères, au regard de la procédure définie par l'académie de Paris et dans la limite de la capacité d'accueil dans chaque section, arrêtée par l'autorité académique. Les candidatures seront classées et présentées par le chef d'établissement à la commission académique d'affectation en section binationale du 4 juin 2020. L'admission définitive est prononcée par la Directrice académique des services de l'Éducation Nationale chargée des lycées et de la liaison avec l'Enseignement supérieur.

**À partir du 30 juin 2020**, vous pourrez consulter l'affectation de votre enfant en lycée sur le site internet académique : [www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr)

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**ELEVE**

NOM  Prénom  Né(e) le

Sexe  féminin  masculin

Lieu de naissance  Nationalité

Date d'arrivée en France pour les élèves nés à l'étranger

Adresse

Ville  Code postal

Tel domicile  Tel portable

Courriel (de l'élève)

**REPRÉSENTANT LÉGAL 1**

NOM  Prénom

Nationalité   père  mère

Adresse (si différente de l'élève)

Ville  Code postal

Tel portable  Tel fixe

Courriel

**REPRÉSENTANT LEGAL2**

NOM  Prénom

Nationalité   père  mère

Adresse (si différente de l'élève)

Ville  Code postal

Tel portable  Tel fixe

Courriel

Nom et prénom des frères et sœurs	Année de naissance	Établissements scolaires fréquentés actuellement
1. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3. <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

4			
---	--	--	--

**ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE PAR L'ÉLEVE EN 2019-2020**

PUBLIC   
  PRIVE SOUS CONTRAT   
  PRIVE HORS CONTRAT   
  SECTION INTERNATIONALE   
  AUTRE

Nom et adresse de l'établissement

Classe fréquentée en 2018-2019  Classe fréquentée en 2019-2020

Langue(s) parlée(s) à la maison : langue native  autre(s) langue(s)

L'élève a-t-il effectué des séjours longs à l'étranger ?  OUI                       NON

Pays	Dates	Durée du séjour ou du voyage
<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>
<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>
<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>
<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>

**Pour les élèves non francophones et/ou non scolarisés dans le système scolaire français depuis plusieurs années, un test de français langue étrangère pourra être exigé. Il sera passé dans l'établissement du vœu 1.**

**Pour les élèves scolarisés dans un établissement privé hors contrat, un test devra être passé dans l'établissement du vœu 1 pour intégrer l'enseignement public.**

**Concernant le cas particulier des élèves bilingues qui n'auraient pas suivi l'enseignement linguistique correspondant au collège, l'évaluation en langue est réalisée lors d'un entretien organisé par le lycée de la section envisagée.**

## Renseignements sur la motivation de l'élève

1. Exposez brièvement votre expérience de la pratique de l'italien : séjours ou stages dans un pays où l'italien est pratiqué, échanges organisés ou non, élève bilingue pour raisons familiales, etc.

2. Exposez brièvement vos motivations pour une scolarisation en section binationale Esabac :

**À compléter par l'établissement fréquenté pendant l'année scolaire 2019 – 2020**

Avis commenté du professeur de langue vivante sur la section demandée (*Niveau, compétences, progression, motivation, dynamisme...*) :

Nom du professeur : Mme, M. : ..... Matière enseignée :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Avis très favorable

Avis favorable

Avis réservé

Date : .....

Signature :

Avis commenté du professeur principal de la classe de l'élève (*Niveau général, compétences particulières, motivation, dynamisme, investissement, capacité à assumer une charge de travail scolaire importante...*)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nom du professeur principal : Mme, M. :

.....  
.....  
.....  
.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e)  reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des instructions relatives aux conditions d'admission et atteste l'exactitude de l'ensemble des renseignements portés sur ce dossier. L'administration se réserve le droit de demander des pièces complémentaires attestant l'exactitude des renseignements portés.

Paris, le   
Signature du représentant légal



**Lycées publics proposant une section Esabac dans l'académie de Paris :**

<b>ÉTABLISSEMENTS</b>	<b>Niveaux de classes</b>
Lycée Victor Hugo (75003)	Seconde, Première, Terminale générales
Lycée Claude Monet (75013)	Seconde, Première, Terminale générales
Lycée Buffon (75015)	Seconde, Première, Terminale générales

## ANNEXE 2: FICHE DE RECENSEMENT DE VŒUX SUR LES CURSUS A RECRUTEMENT PARTICULIER

ELEVE : NOM  Prénom  Né(e) le

Adresse

Code postal  Commune  Arrondissement

Niveau demandé pour l'année scolaire 2020-20201

En lycée :  2 GT       1ère GT       Terminale GT

### VOEUX DU CANDIDAT

Vœux	Cursus spécifiques demandés	Établissement souhaité
1	<input type="checkbox"/> Section international <input type="checkbox"/> Section BINATIONALE <input type="checkbox"/> Double cursus/S2TMD <input type="checkbox"/> Henri IV ou Louis Le Grand <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	
2	<input type="checkbox"/> Section international <input type="checkbox"/> Section BINATIONALE <input type="checkbox"/> Double cursus/S2TMD <input type="checkbox"/> Henri IV ou Louis Le Grand <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	
3	<input type="checkbox"/> Section international <input type="checkbox"/> Section BINATIONALE <input type="checkbox"/> Double cursus/S2TMD <input type="checkbox"/> Henri IV ou Louis Le Grand <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	
4	<input type="checkbox"/> Section international <input type="checkbox"/> Section BINATIONALE <input type="checkbox"/> Double cursus/S2TMD <input type="checkbox"/> Henri IV ou Louis Le Grand <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	
5	<input type="checkbox"/> Section international <input type="checkbox"/> Section BINATIONALE <input type="checkbox"/> Double cursus/S2TMD <input type="checkbox"/> Henri IV ou Louis Le Grand <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/>	

DATE

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Nous vous invitons à compléter cette fiche en hiérarchisant vos vœux de formation en cursus spécifique et/ ou établissement scolaire selon l'ordre saisi dans le télé-service « AFFECTATION POST-3<sup>ème</sup> ».

**Elle doit obligatoirement être jointe au dossier de candidature.**

***Pour le niveau seconde, les vœux pour des formations à recrutement particulier en voie générale et technologique doivent impérativement figurer en tête de liste (premiers vœux) faute de quoi ils ne pourront pas être pris en compte pour l'affectation. Chacun de ces vœux fait partie des dix vœux d'affectations possibles. Seules les candidatures enregistrées dans l'application nationale AFFELNET LYCEE seront étudiées dans le cadre de cette procédure à recrutement particulier.***